



Information du FPT aux organisations partenaires et aux cantons intéressés

## **Centre national de conseil en désaccoutumance tabagique : à la disposition de tous les acteurs régionaux**

**Le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) a chargé la Ligue suisse contre le cancer et Infodrog/RADIX d'intégrer l'actuelle ligne stop-tabac dans un centre de conseil moderne. L'infrastructure actuellement mise en place sera à la disposition des acteurs régionaux qui proposent des consultations pour la désaccoutumance tabagique.**

### **Contexte**

Depuis de nombreuses années déjà, la Confédération propose des conseils par l'intermédiaire de la ligne stop-tabac (0848 000 181). Le FPT finance cette offre, dont il a confié la gestion à la Ligue suisse contre le cancer. Comme ce mandat arrive à échéance fin 2022, il a remis au concours cette prestation, qui prend désormais la forme plus complète et moderne d'un centre de conseil. La Ligue suisse contre le cancer a de nouveau obtenu ce mandat visant à poursuivre et à renouveler l'offre. Pour soutenir cette organisation ainsi que le Fonds, ce dernier a en outre confié un mandat à Infodrog/RADIX, qui interviendra sur les plans conceptuel et technique, de même que pour les formations et l'assurance-qualité des offres en ligne. De plus, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) coopérera étroitement à la mise en place du centre. Toutes les informations et les offres de conseil sont rassemblées sur la plateforme stop-tabac.ch. La Ligue suisse contre le cancer, Infodrog et AT forment l'équipe de base de l'offre nationale.

### **L'essentiel sur le centre de conseil**

La conviction que les offres doivent être adaptées aux besoins des personnes qui fument sous-tend l'idée même du centre de conseil. Dans cette logique, les canaux de conseil doivent faire écho aux habitudes actuelles. Les offres téléphoniques seront donc désormais assorties de prestations en ligne. De plus, différents canaux de communication analogiques pourront se combiner avec des canaux numériques (consultation mixte). Toutes les informations et les offres convergent sur le site stop-tabac.ch : cette solution permet aux personnes qui fument de s'informer de manière autonome ou d'opter pour un conseil personnel ou automatisé (p. ex. via *chatbot*).

Les offres seront à nouveau proposées dans les langues nationales (français, allemand, italien et romanche) ainsi que dans neuf autres. L'interconnexion des différents canaux de communication permet d'assouplir le processus de conseil, qui pourra dépasser le cadre d'une organisation donnée. Ainsi, il sera facile pour un hôpital de transférer une patiente vers un centre national, ou pour ce dernier d'inscrire la personne à une offre proposée par un centre local.

### **Avancement des travaux et défis**

Un centre de conseil efficace doit non seulement résoudre les questions techniques et organisationnelles, mais aussi se doter d'un système numérique à même de soutenir la prise en charge. Le FPT ainsi que de nombreux acteurs et spécialistes œuvrent à la création d'une plateforme de conseil et d'un système de gestion des cas. Ce système s'appuie sur SafeZone, une technologie éprouvée avec laquelle il sera compatible. Conçu selon la méthode dite « agile », le projet reste adaptable lorsque des exigences se précisent en cours de développement. Selon la planification actuelle, la version 1.0 de la plateforme et du système de gestion des cas sera disponible fin 2023. Puis, au premier semestre 2024, le projet portera sur le remaniement et l'intégration des outils de conseil automatisés de stop-tabac.ch

### **Collaboration avec les centres de conseil locaux, les médecins et les hôpitaux**

Le FPT est persuadé que le centre de conseil permettra d'intensifier la coopération pour le sevrage tabagique et d'apporter une plus-value aux personnes qui fument. C'est pourquoi le système sera mis à la disposition des prestataires de conseil locaux ; sa perméabilité technique facilitera la collaboration des différentes personnes actives dans ce domaine.

Pendant la première étape, les services locaux et cantonaux intéressés peuvent s'impliquer dès le processus de développement et, en qualité d'organisations pilotes, exprimer leurs besoins. Par-là, ils peuvent bénéficier d'un système garantissant les plus hautes exigences de facilité d'emploi, de sécurité et de protection des données. Sans compter que ces primo adoptants bénéficieront de formations pour les conseils en ligne et de statistiques anonymisées sur leurs activités.

### **Séance d'information et premières impressions du prototype**

Si cette brève description a déjà éveillé votre intérêt de vous impliquer dans le projet, vous pouvez vous adresser au FPT pour préciser votre forme de participation.

Si vous souhaitez d'abord étoffer vos connaissances sur le projet, vous pouvez participer à la séance d'information en ligne, qui se tiendra le **mercredi 7 juin 2023, à 14 h en français et à 15 h en allemand**. Dans ce cas, enregistrez dès aujourd'hui ce rendez-vous et le [lien MS-Teams](#) (identifiant de la session : 384 857 037 31 ; code d'accès : V4wNfD).